



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet RFP - TBIPS-Omnibus	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-226879/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 1000346879	Date 2020-04-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-638-37439	
File No. - N° de dossier 638el.47419-226879	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mao, Lan	Buyer Id - Id de l'acheteur 638el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9980 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
010

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 010 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires.

Question 50 :

En ce qui concerne l'architecte technique de niveau 3 dans le volet 1, nous demandons à l'État de modifier l'exigence afin d'inclure les certifications pertinentes qui sont conformes à la vision ministérielle et aux outils de l'ASFC actuellement en cours d'adoption. Plus précisément, nous demandons à l'État de modifier l'exigence pour n'exiger qu'une seule certification : Spring Professional, OU Cloud Foundry Operator, OU Cloud Foundry Developer, OU l'équivalent.

Réponse 50 :

Les critères pour l'architecte technique de niveau 3 dans le champ de volet 1 demeurent inchangées.

Question 51 :

L'État peut-il rétablir le critère C3 tel qu'il était dans la modification 004? L'État peut-il rétablir les critères de la demande de propositions initiale pour C4?

Réponse 51 :

Non.

Question 52 :

Exigences obligatoires et cotées O2/C2, modification 009, question 48 : « Les ressources ne sont pas tenues d'avoir travaillé dans le cadre du contrat pendant 6 mois consécutifs en autant que les dates de début des 10 ressources ou plus se situent toutes dans une période de 6 mois consécutifs au cours des 5 dernières années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner ».

Afin d'encourager les soumissionnaires qui fournissent des services de qualité dans le cadre de leurs contrats, l'État peut-il confirmer que, pour qu'un contrat compte pour O2 et C2, les 10 ressources ou plus présentées doivent avoir été sous contrat pendant au moins 6 mois consécutifs?

Réponse 52 :

O2 et C2 demeurent inchangées. Pour qu'un contrat compte pour O2 et C2, les ressources ne sont pas tenues d'avoir travaillé dans le cadre du contrat pendant 6 mois consécutifs en autant que les dates de début des 10 ressources ou plus se situent toutes dans une période de 6 mois consécutifs au cours des 5 dernières années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.